



RIFSEEP : la colère gronde à tous les niveaux de l'INRA !

Une délégation de personnels a été reçue au CA de l'INRA le 17 décembre 2015 : compte rendu

Une délégation d'une trentaine de personnes venant de plusieurs centres INRA s'est rendue au Conseil d'Administration de l'INRA du 17 décembre 2015 en réponse à l'appel des organisations CGT, CFDT, CFTC et SUD de l'INRA pour porter les signatures de la pétition intersyndicale contre l'application du RIFSEEP.

La délégation a remis au Président de l'INRA les 1762 premières signatures centralisées ainsi que les motions votées par des instances de l'INRA (tant au niveau national qu'aux niveaux des départements, des centres et même des services).

La délégation a interpellé le représentant du ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR), pour dire que les personnels refusent le RIFSEEP, régime particulièrement injuste et contraire à l'esprit d'équipe qui préside au travail de recherche. Ce à quoi, il a répondu que « ce régime est appliqué au ministère et que tout s'y passe sans problème », et qu'il ne voyait pas en quoi ce régime indemnitaire ne serait pas en capacité de « récompenser » un travail collectif. Pour le représentant du ministère, cette discussion est conduite par la DGRH du ministère. La délégation a répondu que ces discussions en cours portent sur la mise en œuvre et pas sur le bien-fondé de l'existence de ce régime pour les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle a souligné que le décret laisse la possibilité au MENESR comme à la Direction Générale de l'INRA de ne pas demander l'adhésion des corps ITA au RIFSEEP.

Pour conclure, la délégation a tenu à mettre en garde le représentant du ministère et la Direction générale de l'INRA : la colère gronde à tous les niveaux de l'INRA (personnels – directeurs d'unités et instances). Ministère et Direction de l'INRA peuvent réagir dès maintenant en choisissant de ne pas demander l'adhésion des corps des ITA à ce régime indemnitaire.

A l'issue de la rencontre, il a été décidé par les personnels présents de poursuivre la mobilisation et de se rendre encore plus nombreux directement au ministère avec les collègues des autres établissements, EPST et Universités en janvier 2016. Une première mobilisation est prévue le 11 Janvier à l'occasion d'un groupe de travail où le Ministère voudrait discuter des modalités d'application du RIFSEEP.

Information transmise par les élus du personnel en fin de CA : "Les élus et représentants des confédérations syndicales au CA se sont unanimement prononcés contre la mise en place de la PEDR (remplaçant la PES - régime tout aussi injuste que le RIFSEEP pour les ITA), suivant en cela le vote unanime des élus au CT. Mais ils sont trop peu nombreux pour que leur vote l'ait emporté. Raison de plus pour poursuivre la mobilisation contre le RIFSEEP"

Contact Syndicats

- **CFDT** cfdtinra@versailles.inra.fr
Intranet : <https://intranet.inra.fr/cfdt/>
Internet : <http://www.cfdtinra.net/>

- **CFTC** cftcinra@versailles.inra.fr
Intranet : <https://intranet.inra.fr/cftc/>

- **CGT** cgt@inra.fr
Intranet : <https://intranet.inra.fr/cgt/>
Internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

- **SUD** contactinra@sud-recherche.org
Intranet : <https://intranet.inra.fr/sud-inra/>
Internet : <http://www.sud-recherche.org>